

FONDATION DE L'ÉCOLE JEAN-XXIII INC.
185, RUE DU CURÉ-LONGPRÉ
REPENTIGNY (QUÉBEC)
J6A 1V5



Assemblée générale des membres de la Fondation de l'école Jean-XXIII

Au gymnase de l'école Jean-XXIII

Le 14 septembre 2016 à 18:30

Procès-Verbaux

1. Ouverture de l'assemblée 19h00

M. Daniel Lefrançois, directeur de l'école, remercie les gens de la fondation de l'école Jean XXIII pour leur implication qui est essentielle au plaisir des jeunes. Il donne la parole à M. Frédéric Delorme, président de la Fondation. Celui-ci appuie les dires de M. Lefrançois et remercie à son tour la belle participation et la présence en grand nombre des parents de l'école au souper hot-dog de ce soir. Il souligne le succès de cet événement dont les sommes amassées ont doublé cette année comparativement aux années précédentes. Mme Maude Émilie Auger se joint également à M. Delorme pour les remerciements.

Proposée par : *Véronique Lessard*

Adoptée par : *Caroline Perras*

1.1. PRÉSENT :

Valérie Gingras; Chantal Claude; Annie Vincent; Marie-Claude Roy; Bobby Branchaud; Jean-Michel Cossette; Julie Néron; Karl Dallaire; Nathalie Gravel; Caroline Perras; François Nols; Josée Lavoie; Véronique Lessard; Annie Myette; Maude-Émilie Auger; Marie-Josée Arbour; Frédéric Delorme; Isabelle Rivest; Daniel Lefrançois.

1.2. ABSENTS :

Mélanie Dugas

2. Parole au public

Aucune.

3. Considération et adoption de l'ordre du jour :

Proposée par : *Marie-Claude Roy*

Adoptée par : *Caroline Perras*

4. Lecture et adoption du procès-verbal

PV de l'assemblée générale du 16 septembre 2015 :

Proposée par : *Jean-Michel Cossette*

Adoptée par : *Karl Dallaire*

5. Rapport du président (Actions de la fondation)

M. Delorme prend la parole et mentionne que la Fondation de l'école existe grâce à la générosité des parents qui perdure à chaque année. Il explique que l'on retourne l'argent reçu directement au sein de la

FONDATION DE L'ÉCOLE JEAN-XXIII INC.
185, RUE DU CURÉ-LONGPRÉ
REPENTIGNY (QUÉBEC)
J6A 1V5



Fondation par le biais des campagnes de financement aux activités diverses de l'école. Il énumère par la suite quelques exemples de réalisations grâce aux sommes remises par la Fondation l'an passé :

- L'achat de livres et de jeux éducatifs pour les classes de 2^{ième} et 3^{ième} année,
- L'acquisition de nouveaux buts de hockey,
- M. Lefrançois souligne, entre autres exemples, la mise en place du mur d'escalade qui n'aurait pas existé sans la contribution généreuse de la Fondation.

Par le fait même, M. Delorme invite Mme Auger à prendre la parole. Elle souligne le fait que plusieurs autres participations et contributions de la Fondation Jean-XXIII ont été accomplies l'an passé grâce au financement :

- L'activité du langage corporel qui touchait tous les élèves de l'école et les activités de Noël et de fin d'année ainsi que le transport pour la sortie verte (camp Boute-en-Train).

6. Règlements généraux

M. Delorme souligne que le but premier de la fondation de l'école Jean XXIII est d'amasser des fonds pour favoriser et améliorer le milieu de vie des élèves et du personnel. Il mentionne aussi que la mission est de faire de l'école Jean XXIII un milieu scolaire où les enfants ont chacun leur place afin qu'ils puissent tous développer un sentiment d'appartenance et le goût d'apprendre.

Le président invite la trésorière, Mme Maude-Émilie Auger à présenter le résumé du bilan financier de la Fondation.

7. Présentation du bilan financier :

Mme Auger présente le bilan en spécifiant que la Fondation est un organisme à but non lucratif qui amasse des sommes pour soutenir la mission de l'école. Elle mentionne que les sommes sont dépensées par la suite dans la même année pour financer par exemple :

- La fête de début d'année (jeux gonflables) et le souper hotdog ;
- Le transport au cross-country ;
- Le cadeau ou la fête pour chaque enfant à Noël ;
- Du matériel éducatif et des livres pour la nouvelle classe de TSA de l'an passé ainsi que les classes de maternelle et de 2-3^{ième} année.

* *Référence Pièce jointe pour détails financiers.*

Mme Auger souligne aussi le projet Croque-Livres qui est né l'an passé et qui permet aux enfants de l'école et du quartier de pouvoir bénéficier gratuitement du plaisir de la lecture grâce au bienfait de ce projet. Elle a aussi brièvement secondé l'aide et la belle participation des bénévoles tels que Mme Marie-Josée Arbour pour cet accomplissement ainsi qu'un remerciement à la direction pour la belle complicité et son appui dans cette réalisation. M. Delorme appuie les remerciements à l'audience et insiste pour remercier tous les bénévoles et futurs bénévoles pour le maintien des nouvelles activités et campagnes qui auront lieu tout au long de cette année grâce à leur soutien.

FONDATION DE L'ÉCOLE JEAN-XXIII INC.
185, RUE DU CURÉ-LONGPRÉ
REPENTIGNY (QUÉBEC)
J6A 1V5



8. Adoption d'un vérificateur

Mme Auger prend la parole et évoque la belle collaboration de M. Venne de Repentigny à titre de vérificateur. Elle cite que les services offerts sont gratuits et remercie son professionnalisme et la conformité des finances de la Fondation.

Adoption du vérificateur : Par Maude Émilie Auger (sous toute réserve de leur part).

Appuyée par : Caroline Perras

9. Inscription des administrateurs :

M. Delorme prend la parole et rappelle la mission de la Fondation en invitant de nouveaux membres à se joindre à l'équipe de la fondation. Il accentue le fait que l'accès à la Fondation est ouvert à tous les parents désirant s'impliquer de prêt ou de loin aux activités de l'école. Que ce soit à titre de bénévole ou de membre, la Fondation de l'école Jean XXIII sera honorée d'avoir la chance de pouvoir permettre une continuité au sein de l'équipe. Josée dans l'audience fait une parenthèse concernant sa propre expérience des années passées au sein de l'équipe de la Fondation et souligne le plaisir d'y être membre et bénévole. M. Lefrançois ajoute le fait que la Fondation offre la chance à tous de pouvoir voter et donner leur appréciation si nécessaire. Un atout très considérable au sein de la Fondation.

Mme Auger et M. Delorme mentionnent tous deux qu'à la fin de l'assemblée, une feuille sera distribuée pour ceux qui désirent s'inscrire à titre de bénévole ou membre à la Fondation.

10. Varia

Aucun

11. Date de la première réunion ordinaire 3 octobre 2016

M. Delorme rappelle que la prochaine réunion aura lieu à la bibliothèque de l'école le 3 octobre prochain et que cette rencontre sera ouverte à tous ceux qui désirent venir y participer à titre de visiteur ou qui désirent en être membre. Il évoque aussi le fait que des postes d'administrateurs seront aussi à combler à la prochaine assemblée.

12. Fermeture de l'assemblée (heure à confirmer)

Proposée par : Daniel Lefrançois

Adoptée par : Nathalie Gravel

PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ LE :

Frédéric Delorme, président

Josée Lavoie, secrétaire

FONDATION DE L'ÉCOLE JEAN-XXIII INC.
185, RUE DU CURÉ-LONGPRÉ
REPENTIGNY (QUÉBEC)
J6A 1V5

